



**Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable  
de VIC FEZENSAC**

**26 avenue des Pyrénées - 32190 VIC FEZENSAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL  
Séance du 22 octobre 2020**

L'an deux mille vingt et le vingt-deux du mois d'octobre à vingt heures trente, le Comité Syndical du SIAEP de VIC FEZENSAC s'est réuni à la salle de la Communauté de Communes de Vic Fezensac, après convocation légale, sous la Présidence de Mr Benoit DESENLIS.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

BUFFIN François ; BERGES Nathalie ; DEDIEU Laura ; CAUSERO Georges ; AGUT Corinne ; LEBE Michel ; ZANARDO Cedric ; HUBERT Jean-Pierre ; POTENTI-BRUNET Patricia ; DUFFORT Marie-Laure ; LEON Helene ; DESENLIS Benoit ; BRUMM Laurent ; LABAT Xavier ; CAMAZZOLA Robert ; GUICHARD Gilles.

**AVAIENT DONNÉ UN POUVOIR :** ; DOAT Jean-Pierre ; GASPARINI Vanneck ; CASSAGNE Jean-Claude ;

**ÉTAIENT EXCUSÉS :**

**ÉTAIENT ABSENTS :** COQUET Fabrice ; SILLIERES Jean Raymond ; LASBATS Jerome ; ROQUES Damien ;

**ASSISTAIT ÉGALEMENT A CETTE RÉUNION :** Mr Pierre LAPLANE agent du SIAEP et Jerome GAINARD agent du SIAEP.

Monsieur ZANARDO Cedric a été désigné comme secrétaire de séance.

**OBJET :**

**ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR :**

M. le Président rappelle à l'assemblée que le règlement intérieur du Syndicat doit être adopté à chaque renouvellement des membres du Comité Syndical.

Il fait part au Comité syndical d'un projet de règlement intérieur du Syndicat.

Après délibération :

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu la loi du 5 Janvier 1988 relative à l'amélioration de la décentralisation territoriale de la république.

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau Potable de Vic-Fezensac.

**Le Comité Syndical adopte son règlement intérieur présenté par M. le Président.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,  
Le Président, Benoit DESENLIS

Transmis en Préfecture, le 26/10/2020



PRÉFECTURE DU GERS

LE 04 NOV. 2020